

Le Verbe incarné : la personne divine du Fils assume une nature humaine

1. Est homme celui qui possède la nature humaine

« Est Dieu celui qui possède la nature divine, et est homme celui qui a la nature humaine » (saint Jean Damascène, *La foi orthodoxe* 55 [III,11] (SC 540, p. 68-69).

« Si l'on se demande comment le Verbe est homme (*Et le Verbe s'est fait chair* : Jn 1,14), il faut dire qu'il est homme de la même manière que tout autre homme est homme, c'est-à-dire : il a la nature humaine (*eo modo est homo quo quicumque alius est homo, scilicet habens naturam humanam*). Non pas que le Verbe soit la nature humaine elle-même, mais il est un suppôt divin uni à une nature humaine » (saint Thomas d'Aquin, *Commentaire sur Jn 1,14*, éd. Marietti, n° 172).

N.B. C'est un "avoir" : 1° exclusif, individuel et propre (non pas extérieur) ; 2° un avoir *dans l'être substantiel* (non pas accidentel) et personnel, constitutif du subsistant concret.

2. Appropriation substantielle selon l'économie (*oikeiôsis, idiopoiêsis*)

2.1 « Nestorius prétend que l'entrée [du Verbe] dans l'humanité est une habitation dans l'homme. En réalité, elle consiste en ce que le Verbe né de Dieu a communiqué volontairement au sang et à la chair exactement comme nous. [...] Le Verbe est devenu notre semblable en communiquant substantiellement à une chair unique, celle dans laquelle nous croyons qu'il est mort pour nous et ressuscité » (saint Cyrille, *Contre Nestorius* IV,2 ; trad. H. M. Diepen, biblio 6.1.11, p. 9).

2.2 « 'Le Christ a souffert pour nous dans sa chair' (1 P 4,1), et non pas dans la nature de sa divinité immuable. Et pour que l'on croie qu'il est le sauveur de l'univers, selon une appropriation qui est de l'ordre de l'économie (*oikeiôsis oikonomikè*), il réfère à lui-même, comme j'ai dit, les souffrances de sa chair » (saint Cyrille, Lettre à Jean d'Antioche ; *Les conciles œcuméniques*, tome II-1, sous la dir. de G. Alberigo, Paris, 1994, p. 170-171). — « Nous disons en effet que la chair [l'humanité] s'est mise à lui appartenir en propre (*idian autou ten sarka genesthai*) ; de même en est-il des faiblesses de cette chair, en vertu d'une appropriation conforme à l'économie (*oikeiôsin oikonomikèn*) et de par les modalités de l'union » (saint Cyrille, *Le Christ est un* ; SC 97, p. 449).

2.3. « L'appropriation (*oikeiôsis*) de nature et substantielle (*phusikè kai ousiôdès*) est celle selon laquelle le Seigneur, par amour des hommes, a assumé notre nature et toutes ses qualités, en devenant homme par nature et en vérité (*phusei kai alètheia ... anthrôpos*), et faisant l'expérience de nos qualités naturelles » (saint Jean Damascène, *La foi orthodoxe* 69 [III,25], cf. SC 540, p. 148-149).

2.4. « C'est parce qu'il a été uni à son humanité dès le sein même [de la sainte Vierge] que le Verbe est dit avoir subi la génération charnelle, en tant qu'il s'est approprié (*oikeiômenos*) la génération de sa propre chair. C'est ainsi que nous disons qu'il a souffert et qu'il est ressuscité, non que le Verbe de Dieu ait souffert dans sa propre nature le percement des clous ou autres blessures (car la divinité est impassible puisqu'elle est incorporelle), mais parce que ce qui était devenu son propre corps (*to gegonos autou idion sôma*) a souffert ces choses » (saint Cyrille, Deuxième lettre à Nestorius ; *Les conciles œcuméniques*, tome II-1, p. 108-109).

2.5. « Si quelqu'un ne confesse pas que la chair du Seigneur est vivifiante et qu'elle est la propre chair du Verbe même (*sarka ... idian autou tou ... Logou*) qui est issu de Dieu le Père [...], parce qu'elle est devenue la chair propre du Verbe (*gegonen idia tou Logou*) qui est capable de vivifier toute chose, qu'il soit anathème » (saint Cyrille, onzième anathématisme ; *Les conciles œcuméniques*, tome II-1, p. 146-147).

2.6 « L'union du Verbe à la nature humaine n'est pas pareille à l'union d'une substance avec une réalité extérieure qui lui est rattachée de manière accidentelle, comme une maison [dans laquelle on habite] ou comme un vêtement [que l'on revêt] ; mais le Verbe subsiste dans la nature humaine qu'il s'est appropriée (*in sibi propria facta*) par l'incarnation, de telle sorte que son corps est en vérité le corps du Verbe de Dieu, et l'âme de même ; et de telle sorte que le Verbe de Dieu est vraiment homme » (Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils* IV, ch. 41, n° 3794).

2.7. Différence dans la manière dont le Verbe est Dieu et est homme : le Verbe, Fils éternel du Père, est une personne divine préexistante, qui *subsiste de par la nature divine* ; dans l'incarnation, il *s'approprie une nature humaine*, au point de devenir personne dans la nature humaine, sans cesser d'être une personne divine. Voir l'exposé éclairant de M.-V. Leroy, « L'union selon l'hypostase », *Revue thomiste* 74 (1974) 205-243 ; cf. ci-dessous le texte 4.

3. L'unique subsistence du Verbe incarné : l'humanité du Christ est personnalisée dans et par le Verbe qui l'assume. La nature humaine du Christ ne constitue pas une personne humaine à côté de la personne divine : cela prive-t-il la nature humaine du Christ de sa dignité et de son intégrité ? (Cf. *ST* III, q. 2, a. 5, ad 1 : « Chez ceux qui ne sont qu'hommes, l'union de l'âme et du corps constitue une personne »).

3.1 « La personnalité est requise pour la dignité et la perfection d'un être dans la mesure où cette dignité et cette perfection exigent que cet être existe par soi, ce que signifie justement le mot de "personne". Cependant, il est plus digne d'exister dans un plus noble que soi que de subsister par soi. Et c'est pourquoi la nature humaine est plus digne dans le Christ qu'en nous ; car en nous, ayant une existence propre, elle possède aussi sa propre personnalité, tandis que dans le Christ elle existe dans la personne du Verbe » (saint Thomas, *ST* III, q. 2, a. 2, ad 2 ; cf. q. 4, a. 2, ad 2 : « Que la nature assumée ne possède pas de personnalité propre, cela ne provient pas d'un défaut touchant la *perfection de la nature*, mais cela provient de l'ajout de quelque chose qui *dépasse* la nature humaine : son union à la personne divine » ; voir q. 2, a. 5, ad 1 : « l'adjonction d'une réalité à quelque chose de plus noble ne lui enlève pas sa puissance ou sa dignité : elle l'accroît plutôt »).

3.2 « Le mot "homme" (*homo*) appliqué au Christ désigne la personne même du Fils de Dieu, non pas purement et simplement, mais en tant que la personne du Fils de Dieu subsiste dans la nature humaine » (*ST* III, q. 16, a. 6, ad 3). — « L'acte d'être éternel (*esse aeternum*) du Fils de Dieu, qu'est la nature divine, devient l'acte d'être de l'homme (*fit esse hominis*), en tant que la nature humaine est assumée par le Fils de Dieu dans l'unité de sa personne » (*ST* III, q. 17, q. 2, a. 2, ad 2).

4. Texte récapitulatif

« Ce qui possède une nature, c'est ce qu'on appelle le "suppôt" ou l'"hypostase" de cette nature : c'est ainsi par exemple que ce qui possède la nature du cheval est appelé hypostase ou suppôt. Et si la nature possédée est une nature intellectuelle, on dit qu'une telle hypostase est une "personne" : c'est ainsi que nous disons que Pierre est une personne parce qu'il possède une nature humaine, qui est une nature intellectuelle. C'est pourquoi, puisque le Fils de Dieu, c'est-à-dire le Verbe unique de Dieu, possède une nature humaine qu'il a assumée, il s'ensuit qu'il est un suppôt, une hypostase ou une *personne de nature humaine*. Et puisqu'il possède de toute éternité la nature divine, non par mode de composition mais par mode de simple identité, il est aussi appelé hypostase ou *personne de nature divine*, dans la mesure cependant où les réalités divines peuvent être nommées par des paroles humaines. Ainsi, ce Verbe unique de Dieu est une hypostase ou une personne de deux natures, c'est-à-dire divine et humaine, et subsistant dans ces deux natures » (Saint Thomas d'Aquin, *Les raisons de la foi*, ch. 6 : « Comment il faut entendre : *Dieu est devenu homme* » ; trad. G. Emery, biblio 4.7, p. 95-97).